

MAIRIE DE SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND

EXTRAIT DU REGESTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU DOUZE AVRIL DEUX MIL VINGT QUATRE

Nombre de membres élus : 11

Présents : 10
Représentés : 0
Votants : 10
Absents : 1

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation : 03/04/2023
N° 12 - 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 avril à 18 heures
Le Conseil Municipal de SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Gérard MOULINIER, Maire.

Etaient présents : Mr MOULINIER Gérard, Mr DUBET Jean Pierre, Mr MICOINE Claude, Mme TERRIEN Dominique, Mr GRELAUD Jean Frédéric, Mr LOUIS Fabrice, Mr BOURDONCLE Denis et Mme VIALE Anne Marie, Mme CADOT Martine et Mme DAUNIS Sandrine.

Était absent excusé : Mr DOLE Franck

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre DUBET assisté de la secrétaire de Mairie

Objet : Vote du Budget 2024

Le Conseil Municipal,

VU les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération N° 5 – 2022 autorisant le passage à la nomenclature M57 à partir du 1^{er} janvier 2023 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au 1^{er} janvier 2024 ;

CONSIDERANT le projet de budget primitif de l'exercice 2024 présenté par Monsieur le Président, soumis au vote par chapitre ;

CONSIDERANT que la nomenclature permet la mise en place de la fongibilité des crédits permettant les mouvements de crédits de chapitre à chapitre et dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections ;

LE COMITÉ SYNDICAL après en avoir délibéré, décide :

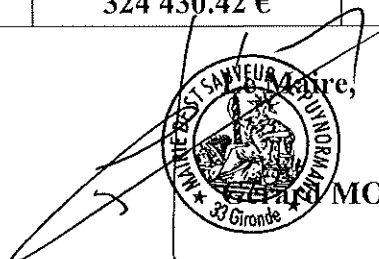
D'ADOPTER le budget primitif pour l'exercice 2024 tel que décrit dans le document en annexe 1 et conformément aux tableaux ci-dessous :

- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,

.../...

Le budget principal, pour l'exercice 2024, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
899 732.78 €	899 732.78 €	324 430.42 €	324 430.42 €


 Maire,
 GUY-MOULINIER